



PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN

Compte rendu Commission site et balise du 26 mai 2007

Présents : Serge Canet , Elie Rétana , Jean Gaillarde, JF Mauny , Udo Peters, Jenny Sayell .
Suite à un problème de salle (Pentecôte) la réunion prévue à l'inspection académique est transférée chez Jean Gaillarde. Ouverture de la séance à 10H.

VIE DES COMMISSIONS

Jean Gaillarde demande de préciser la composition, le rôle et le fonctionnement des commissions .

- 1- Il faut des membres permanents dans chaque commission , la responsabilité de chacun étant d'être présent ou de se faire représenter ,(procuration pour sa voix en dernier recours)
Le but est d'assurer une présence minimale acceptable : 6 à 8 personnes par exemple
Les membres permanents ne seront retenus que sur la base du volontariat pleinement exprimé :
parallèlement à la diffusion de ce compte rendu, un appel sera fait sur la liste du CDVL demandant aux volontaires de ce faire connaître. Pour le bon fonctionnement, il est souhaitable que les Présidents veillent à la présence d'au moins un adhérent de chaque Club.
Par ailleurs , les commissions restent ouvertes à tous (espace d' information et réflexion)
- 2- Proposition sera faite lors du prochain comité directeur d'accorder au représentant d'une commission un « coefficient de vote » afin que le travail et les propositions des commissions soient réellement pris en compte comme des éléments déterminants pour les actions du CDVL .
- 3- Un mémorandum sera signé par les présents à la fin de chaque séance des commissions afin de laisser une trace écrite des débats.

BALISES

- 1- Une balise Adison à été commandée par le CDVL et sera livrée prochainement. Elle a été programmée pour être installée au Mauroux. Avant installation, elle sera confiée à Elie Rétana qui se propose de la renforcer . La Cerdagne se trouvera dotée de 3 balises .
La commission précise qu'elle ne s'oppose pas au placement d'une balise aux Angles , bien au contraire, mais demande de récupérer la balise « joker » qui s'y trouve , et de la placer au Pic Néolous . (Une demande sera faite auprès de TDF) . Ce site est sécurisé et semble donner des indications majeures pour tout le département
- 2- La balise de Batère sera démontée et confié à Elie pour réparation .
- 3- Un effort pour acheter une balise par an sera maintenu sur les 3 prochaines années .

SITES

- 1- L'achat d'une débroussailleuse est déclarée indispensable. (450-500€)
- 2- Besoin d'un « budget entretien sites » : services par Chantier d'insertion , CAT, ou Professionnels ...
- 3- Signalétique : Les sites de Sorède, Mont Hélène , Batère, Força Réal et Montescot ont besoin d'un panneau au décollage. Après étude, un devis sera présenté au prochain comité directeur .

La séance est levée à 12h15

cdvl66@wanadoo.fr
<http://www.cdvl66.com>

N° Siret : 450 361 936 Code APE : 926 C

COMITE DEPARTEMENTAL DE VOL LIBRE



PYRENEES ROUSSILLON

Siège social : Maison départementale des Sports
Rue Dugay-Trouin - 66 000 PERPIGNAN